



Guéret, le 30 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages – pluie inondation »

Météo France, a placé le département de la Creuse en vigilance « orange orages – pluie inondation » ce mercredi 30 mai.

Les orages attendus s'accompagneront de pluies de forte intensité et d'un risque local de grêle à partir de 14h00, avec des précipitations de 20 à 40 millimètres en moins d'une heure.

Le Préfet de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence :

- Soyez prudents et vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Évitez, si possible, le réseau routier secondaire
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage
- Soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles

Ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants :

- Des vies et des biens peuvent être, localement, mis en danger
- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues
- En raison de ces précipitations, la visibilité peut être réduite, des inondations sont possibles
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : <http://www.meteofrance.com/>

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23